



N/Ref : NB/MA

Compte Rendu du Comité de Pilotage 2023 du PCAET du 14 décembre 2023

Participants à la réunion :

- M. Franck BRON, Vice-Président LYSED chargé du PCAET,
- Mme Nathalie ROUBA-LOPRETE, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- Mme Nathalie GARSI, Vice-Présidente chargée du PCAET,
- M. Philippe ZUCCARELLO, adjoint à l'environnement de Pont-de-Chéruy et association PARFER,
- Mme Chrystèle PONCET, adjointe à l'environnement de Chavanoz,
- M. Bruno BESANCON, responsable des relations institutionnelles, AGEDEN,
- Mme Catherine BODET, membre du Club Climat et du Comité organisateur de la Fête des Possibles,
- M. André MANSIAUX, membre du Club Climat et Président de Energies du Haut Dauphiné,
- Mme Martine FULLY, membre du Club Climat,
- M. Johan LEVEY, membre du Club Climat,
- Maud ALLAGNAT, LYSED.

Personnes excusées :

- M. Gérard DEZEMPTTE, Président de la CC LYSED et Maire de Charvieu-Chavagneux,
- M. Bruno GINDRE, Maire de Villette d'Anthon,
- M. Cédric CAMP, Maire d'Anthon,
- Mme Anna Di-MARCO, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- Mme Véronique PINET, GRdF,
- Mme Stéphanie COCHET, Alpes Isère Habitat,
- Mme Céline CLAIR, PLURALIS,
- Mme Laurence CLANET, CCI,
- Mme Séraphine DE LUCAS, CMA,
- M. Yvan GAUTRONNEAU, membre du Club Climat et de Veille Citoyenne,
- Mme Bernadette VIVIER-MERLE, Club Climat.

Compte rendu des discussions en séances : (cf. présentation de la séance en pièce jointe)

I- Etat d'avancement des actions du PCAET

1. Premier bilan du suivi des actions 2023

Maud ALLAGNAT détaille les actions illustrées. Certaines sont programmées par la CC LYSED comme le Challenge Mobilité scolaire ou le Défi Class'Energie, puis mise en œuvre par l'AGEDEN 38. D'autres sont des initiatives privées comme l'installation de 1500 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit d'Intermarché de Villette d'Anthon.

Comme cela a été présenté depuis le début de la démarche, le PCAET est l'affaire de l'ensemble des acteurs du territoire et pas seulement celle de la collectivité qui le porte. Certains acteurs privés sont très innovants et/ou portés par leur groupe industriel ou commercial et réalisent des actions d'envergure.

Catherine BODET demande en quoi la Fête des Possibles côtoie à plusieurs fiches-actions.

Maud ALLAGNAT répond que la Fête des Possibles touche tellement de domaines différents que sa réalisation permet d'actionner différents indicateurs de résultat du PCAET. L'édition 2023 avait comme thème l'alimentation et les mobilités durables et utilisait la monnaie locale du nord Isère durant l'évènement (différents ateliers vélo, atelier « dessine ta gare idéale » ainsi que le marché de producteurs). Cela permet d'actionner les fiches-actions suivantes :

- FA 8 : Organiser les modes de déplacement en commun et préparer l'arrivée d'un transport collectif (sur l'ex-CFEL)
- FA 12 : Accompagner le déploiement et la démocratisation du vélo
- FA 16 : Rapprocher l'agriculture et les citoyens et valoriser les atouts agricoles locaux
- FA 17 : Organiser l'autonomie alimentaire en favorisant la production locale
- FA 29 : Agir avec le monde commercial pour relocaliser les achats
- FA 31 : Développer l'économie circulaire sur le territoire

Même si les indicateurs de résultats de toutes ces fiches-actions ne sont pas forcément impactés, les actions portées durant la Fête des Possibles permettent de faire avancer les réflexions et les mentalités sur ces sujets.

2. Présentation des actions phares / représentatives

Maud ALLAGNAT détaille le programme d'actions du SPPEH : conseil aux particuliers ainsi qu'aux professionnels, information des scolaires, accompagnement des communes (rendez-vous personnalisés pour chaque commune avec un zoom sur les potentiels issus des données des consommations communales) et animation des particuliers.

Johan LEVEY demande quand des bâtiments communaux tels que l'hôtel de ville de Charvieu ou le siège de la CC LYSED pourront être rénovés.

Maud ALLAGNAT répond que chaque commune est l'unique gestionnaire de son patrimoine et que la CC LYSED se tient à la disposition de l'ensemble des communes pour les informer et les guider dans leur choix. Dans le cadre du partenariat avec l'AGEDEN, des accompagnements sont prévus et très utilisés : il en a même été ajoutés en 2023 pour répondre aux besoins.

Concernant le travail sur l'éclairage public, **Maud ALLAGNAT** rappelle les actions de chacune des communes du territoire.

MM. BRON et ZUCCARELLO précisent que le réseau de la commune de Pont-de-Chérucy est ancien et nécessite un travail de sectorisation afin de pouvoir procéder à l'extinction nocturne de certains secteurs. Le travail de modernisation des mats qui a eu lieu sur le secteur de la rue de la République et rue du Dr Robert ont permis des économies considérables.

Chrystèle PONCET précise que l'accélération du plan de rénovation du parc doit être validé au budget 2024.

II- Axes de travail sur l'année 2024

1. Revue des actions non débutées

Maud ALLAGNAT précise que la première action non débutée est la distribution des 1000 malles des bons gestes. Elle interroge les membres sur le dimensionnement de cette mallette : définition du public, gratuité ou participation minimum...

Chrystèle PONCET informe qu'HAI avait distribué des malles similaires à ses locataires.

Philippe ZUCCARELLO précise que, comme vu dans l'atelier TupperWatt cette semaine, ce type de petits matériels ne sera pas utilisés si sa distribution n'est pas accompagnée d'une formation des utilisateurs.

Nathalie ROUBA demande de privilégier les fiches d'explication dématérialisées et accessibles sur Internet.

Chrystèle PONCET propose de lier cette action au travail effectué par les Conseil Municipaux des Enfants.

Catherine BODET pense qu'il est également possible de demander aux CME de présenter cette mallette lors de la Fête des Possibles 2024.

Maud ALLAGNAT prend note et explique qu'il reste à former initialement les CME. Il faut voir si le réseau associatif du territoire peut le faire ou si une action spécifique de l'AGEDEN est à dimensionner.

Concernant l'action « Favoriser les échanges entre l'agriculture et le reste de la société civile, dont les écoles, par des interventions ponctuelles » : **Nathalie ROUBA** pense qu'un agriculteur de Janneyrias (M. PELLOSSIER) serait susceptible d'être intéressé par une présentation de son activité aux élèves.

Chrystèle PONCET va également se renseigner pour une intervention sur Chavanoz.

Chrystèle PONCET déplore que les fermes du territoire ne participent pas à l'opération « Prenez la Clé des Champs », organisée tous les premiers week-ends de mai sur les départements d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie.

Catherine BODET rapporte que lors de la Fête des Possibles, le public et les agriculteurs ont fait part d'un besoin de recensement des producteurs locaux.

La création de ce guide serait un bon moyen de faire connaître les fermes du territoire, notamment celles qui proposent la vente de leurs produits en direct. Ce recensement pourrait être accompagné par la démarche « Tous en Transition 38 » et un article dans le prochain magazine intercommunal « Acteurs » serait un bon complément.

Philippe ZUCCARELLO propose que cette démarche soit élargie à l'offre commerciale générale afin de mettre en œuvre l'action « communiquer l'offre commerciale à l'échelle de l'intercommunalité » (FA 29).

Bruno BESANCON fait remarquer que ce travail mériterait d'être porté par un service économie.

André MANSIAUX fait remarquer que le nom de l'action « Communiquer sur la plantation de culture favorables aux méthaniseurs » pourrait être mal interprété. En effet, il ne s'agit pas d'encourager les cultures énergétiques au détriment des cultures vivrières.

Catherine BODET propose de discuter de la méthanisation. Il est nécessaire d'intensifier l'information sur le sujet en direction de la population afin de casser les idées reçues. Peut-être en continuant les visites d'installations existantes alentours ou bien en organisant une soirée d'information sur le sujet en invitant des exploitants et des riverains de méthaniseurs.

André MANSIAUX demande si ce type d'information ne serait pas plus pertinente au moment du montage d'un projet afin de répondre aux peurs qui ne s'expriment que lorsqu'un projet arrive sur un territoire.

2. Définition des objectifs 2024

Sont définis les objectifs suivants pour 2024 :

- Malette des bons gestes : diffusion par le biais des Conseils Municipaux Enfants du territoire + animation spécifique lors de la fête des possibles 2024. L'accord des CME et leur formation initiale reste à réaliser.
- Favoriser les échanges entre l'agriculture et le reste de la société civile (dont les écoles) par des interventions ponctuelles d'agriculteurs auprès du grand public : les communes de Janneyrias et Chavanoz vont prendre contact auprès d'agriculteurs et d'école.
- Sensibilisations autour du photovoltaïque afin de lever les freins sur la recyclabilité. Le format reste à trouver.
- Participation à l'édition 2024 de « La Nuit est Belle » avec Aéroport de Lyon. Les animations spécifiques du territoire restent à définir.
- Schéma Directeur des Mobilités Actives : Validation de la stratégie en Conseil Communautaire puis rédaction du plan d'actions.